Concours sélectif 2 x 18 m

Samedi 5 et Dimanche 6 décembre 2026

La Compagnie d'Arc de la Tour à l'Oiseau a le plaisir de vous inviter à participer à leur concours sélectif à la salle omnisports Ermitage 36 Rue de l'Ermitage 86280 Saint Benoît

Sélectif pour les championnats de France de tir à 18 mètres

Déroulement des tirs : 2 x 10 volées de 3 flèches au rythme AB/CD, (5 départs) sans finale

Arbitres : Roger Dellandrea – Yann Moron

Blasons par catégorie suivant règlement sportif en vigueur – tri-spot sur demande

Horaires	Départ 1 Samedi matin	Départ 2 Samedi après-midi	Départ 3 Samedi soir	Départ 4 Dimanche matin	Départ 5 Dimanche après-midi
Greffe	8h30	12 h 30	17h00	8 h 00	13 h 00
Entraînement à la distance et contrôle du matériel (3 volées)	9h00	13 h 00	17h30	8 h 30	13 h 30
Début des tirs	9h30	13 h 30	18h00	9 h 00	14 h 00

- A l'issue du tir du samedi soir, jeu traditionnel de la « meilleure flèche ». Fin des tirs prévue vers 21h
- Proclamation des résultats le dimanche vers 17 heures 30 suivi du pot de l'amitié. Classement sur le premier tir.

ENGAGEMENT : 1 tir - 2 tirs - 3 tirs - 4 tirs – 5 tirs

- Licence Adulte : 10,00 Euros - 16,00 Euros - 22,00 Euros - 28,00 Euros – 34,00 Euros
- Licence Jeune : 8,00 Euros - 10,00 Euros - 12,00 Euros - 14,00 Euros – 16,00 Euros

RÉCOMPENSES : Aux 3 premiers de chaque catégorie.

QUELQUES INFORMATIONS :

- La licence 2026/2027 « compétition » papier ou dématérialisée est obligatoire. La photo doit apparaître sur la licence ou sur une pièce d'identité.
- Tenue blanche ou de club exigée.
- Chaussures de sport obligatoires dans le gymnase. Animaux interdits
- Autorisation parentale d'intervention chirurgicale et autorisation parentale au titre de l'Article R.232-52 du code du sport (contrôle antidopage) pour les mineurs.

RESTAURATION : Sandwichs, boissons chaudes et froides

INSCRIPTIONS : Inscriptions prises dans l'ordre d'arrivée avant le 04 décembre 2026

- Courriel : **cietalo1972@gmail.com**